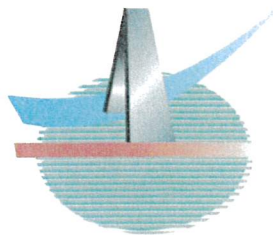


MAIRIE DE FRENOUVILLE

23 juin 2026



14630

Tél. : 02 31 23 43 31

Fax : 02 31 39 56 22

Objet : Inscription au restaurant scolaire et garderie

Madame, Monsieur

Le service de restauration scolaire est une mission essentielle pour nous. Les repas sont équilibrés, préparés sur place, à partir de produits frais, pour un tarif des plus accessibles de la région.

NOUVEAU

Toute inscription se fait obligatoirement sur le site « Cantine de France » (même pour un repas occasionnel) jusqu'au dimanche pour la semaine suivante.

L'ouverture du compte en ligne est OBLIGATOIRE pour l'acceptation de votre enfant à la cantine et à la garderie.

Pour la rentrée de septembre 2026, Vous trouverez, ci-joints, les règlements pour le restaurant scolaire et la garderie qui seront à valider OBLIGATOIREMENT sur le portail famille

Vous trouverez, aussi, ci-joint, l'information concernant la création du portail famille (parents/enfants)

Les désinscriptions comme pour les inscriptions seront à la semaine c'est-à-dire jusqu'au dimanche pour la semaine suivante. Tout repas non décommandé le dimanche pour la semaine suivante sera facturé.

Afin de prendre en compte votre inscription, vous devez vous inscrire sur le portail pour le **25 juillet 2026**, délai de rigueur

Lorsque les portails parents/enfants seront dûment renseignés, il faudra attendre la validation de vos données par les services de la Mairie. Un mail de confirmation vous sera adressé et à partir de là, vous pourrez inscrire votre enfant au restaurant scolaire et à la garderie.

ATTENTION si les portails ne sont pas correctement renseignés, vous ne pourrez pas accéder à vos inscriptions.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Maire,
Alain PORCHET

